2018-09 DÉPARTEMENT DU LOT MAIRIE DE CARNAC-ROUFFIAC

AR PREFECTURE

046-214600603-20180706-2018_09-DE

Regu le 09/07/2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2018

Convocation le 2 juillet 2018

L'an deux mil dix-huit, le six juillet, à dix neuf heures et quarante minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Albert CASTADOT, Maire.

Étaient présents: Messieurs Patrick AMAT, Albert CASTADOT, Jean-Pierre GEORGEON, Anthony HENRAS, Charles HENRAS, Mathieu MOLINIÉ, Mesdames Jocelyne ANDRIEU, Christelle SOUQUES-MIAN.

Étaient excusés: Laurent LAGARDE, Jean-Louis VENDRIES qui donne procuration à Albert CASTADOT et Catherine LESPIAU-HAUTESSERRE qui donne procuration à Jocelyne ANDRIEU Secrétaire de séance: Mathieu MOLINIÉ

COMPLÉMENT ATTRIBUTION SUBVENTION SUR LE BUDGET 2018

Monsieur le Maire informe qu'un nouveau bureau a été élu au sein du comité des fêtes de la commune. Pour ce nouvel élan, Monsieur Le maire propose d'attribuer une subvention à l'association.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

-ATTRIBUE la somme de 1 400€ (mille quatre cent euros) au comité des fêtes de Carnac-Rouffiac.

POUR: 10 CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

A CARNAC-ROUFFIAC, Le 6 juillet 2018 Le Maire, Albert Castadot

Fait et délibéré en séance publique, les jour, mois et an que dessus Cet acte a été publié le 09/07/2018 Le Maire, Albert Castadot



